



VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

COMMENT AGIR EN TANT QUE MANAGER ?

COMPETENCES VISEES ET OBJECTIFS

Identifier les violences sexuelles dans le milieu professionnel
Reconnaitre les agissements de l'agresseur et les impacts sur la victime
Connaitre ses responsabilités de manager et savoir agir contre les violences sexuelles

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques et contextuels
Etudes de cas et retours d'expérience

INFORMATIONS ET TARIFS

Ref : 24282
Type : sur site (intra)
Public : Encadrement
Formateur : DRH
Durée : 1 journée (7 heures)
Groupe : jusqu'à 10 participants
Tarifs : Sur site : 1 500 € net* par groupe
Inter : 450 € net* par stagiaire
Modalités : Evaluation des attentes du niveau en début de session
Evaluation des acquis
Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
Attestation de formation
Accessibilité : Besoins spécifiques ou compensation handicap, nous contacter

* Exonération de TVA sur la formation.
Tarif net hors frais de déplacement du formateur.

PROGRAMME

INTRODUCTION

Quelle différence entre violences sexuelles et sexisme ?
Quelques chiffres sur les violences sexuelles en France

LE CADRE LEGAL

Définitions légales
Droits et obligations des employeurs et des managers
Les lois spécifiques contre les violences sexuelles au travail
Sanctions et recours légaux pour les victimes et les institutions

IDENTIFICATION DES VIOLENCES SEXUELLES

Le comportement de l'agresseur
Des stratégies variées de l'agresseur
Les réactions de la victime
Les impacts psycho-traumatiques sur la victime
Les conséquences au moment des faits
Le syndrome du stress post-traumatique

AGIR CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE MILIEU

PROFESSIONNEL

La Prise en charge psychologique :

Soutien et accompagnement des victimes : les techniques d'écoute active et empathique
Collaboration avec les professionnels de santé mentale :
- Prises en charge individuelles ou collectives
- Réseaux d'intervention psychologique disponibles

Outils et stratégies managériales :

Prévention et création d'un environnement de travail sûr
- Les chartes de bonne conduite
- Sensibilisation et formation continue du personnel
Programmes de mentorat et initiatives de soutien.

Prise en charge juridique :

Procédures légales et administratives
Protection des victimes et des témoins